

## **la solidarité familiale intergénérationnelle dans la transition**

Une famille est constituée de liens qui se transforment et évoluent dans le temps, au fil des événements et des situations qui marquent son cheminement singulier. La solidarité familiale intergénérationnelle s'inscrit dans cette mouvance des familles et évolue en fonction des différentes étapes du parcours de vie et des changements de rôles de leurs membres. La transition à la parentalité et à la grand-parentalité nous est ainsi apparue idéale pour observer la transformation de la solidarité familiale intergénérationnelle sachant que celle-ci s'adapte et se redéfinit à la venue d'un premier enfant. Après avoir défini les notions de parcours biographique et de transition, nous examinerons comment la solidarité intergénérationnelle peut se transformer à la naissance d'un premier enfant et petit-enfant, en portant attention à la manière dont le rôle grand-parental peut prendre forme dans celle-ci, tant auprès des parents que des enfants de sa descendance. Le rôle grand-parental n'étant plus attribué dans la reproduction d'un modèle, il est aujourd'hui négocié et arrangé avec les autres générations et il peut varier grandement dans l'éventail des configurations et des rapports familiaux. Cette distanciation des grands-parents par rapport à la reproduction ou à l'adoption d'un modèle culturel contribue à créer une diversité de grands-mères et de grands-pères.

### **Les parcours biographiques et leurs transitions**

Sans inscrire cette recherche dans le paradigme du parcours de vie<sup>18</sup>, se référer aux notions de « parcours biographique » et de « transitions », clarifie l'analyse de la transition à la parentalité et à la grand-parentalité.

Le parcours biographique individuel est :

le résultat d'une construction par le sujet sur la base d'une négociation entre les modèles de parcours de vie disponibles et le contexte de vie [et] se compose d'un ensemble de trajectoires renvoyant aux différentes sphères (ou, selon les auteurs, champs, système d'action, mondes de vie) dans lesquelles se déroule l'existence individuelle. (Lalive d'Epinay et al., 2005, p.164)

---

<sup>18</sup> Le parcours de vie peut à la fois faire référence à un paradigme et à un concept. Comme paradigme, il réfère à l'orientation des choix méthodologiques et théoriques selon un cadrage temporel et sociohistorique afin de saisir la réalité sociale (Cavalli, 2007). Comme concept, il fait référence au déroulement de la vie, regroupant l'ensemble des trajectoires (scolaires, professionnelles, conjugales, familiales, etc.) qu'un individu poursuit. Pour éviter l'ambiguïté que cela peut poser, l'expression « parcours biographique » est employée dans ce mémoire pour identifier le déroulement de la vie, suivant l'usage de Lalive d'Epinay et al. (2005) et de Gaudet et al. (2013).

Le parcours biographique réfère ainsi à la manière dont les situations sociales et les interactions sont expérimentées par un individu qui, tout en adoptant certains rôles qui lui sont proposés, interprète le déroulement de sa vie pour y donner du sens et orienter ses conduites.

Les transitions constituent des moments particuliers d'instabilité dans les parcours biographiques qui mènent la plupart du temps à un nouveau statut ou rôle pouvant induire de nouveaux comportements et de nouvelles attitudes (Gherghel, 2013). À l'instar de Gherghel, la notion de transition sera ici préférée à celle d'événement : « parce que les changements dans le parcours de vie ne sont pas seulement des événements soudains, mais qu'ils font aussi partie de processus qui les précèdent, les succèdent et les favorisent » (*Ibid.*, p.55).

### ***Les parcours biographiques : une négociation avec les calendriers sociaux et le contexte***

Les sociétés encadrent les parcours biographiques des individus en institutionnalisant certaines étapes de la vie (Gherghel, 2013). Cette institutionnalisation peut aller de pair avec une chronologisation des parcours biographiques lorsque l'âge biologique est utilisé pour baliser, formellement ou informellement, les seuils de passage d'un stade de vie à un autre. De l'institutionnalisation et de la chronologisation résulte une relative standardisation des parcours biographiques, c'est-à-dire une uniformisation du déroulement des vies individuelles, et plus précisément de l'ordre et des âges auxquels survient le franchissement des principales étapes de la vie, comme l'entrée sur le marché du travail, l'achat d'une propriété, la naissance d'un premier enfant, le départ à la retraite, etc. (Cavalli, 2007, p.61).

Les parcours biographiques des individus ont, pendant longtemps, été assez homogènes, se conformant pour la plupart à un modèle socialement suggéré comme étant « normal ». Mais depuis quelques décennies, on observe une déchronologisation, une désinstitutionnalisation et une déstandardisation des parcours dans les sociétés occidentales, notamment au Québec. La multiplication des possibles en matière de choix familiaux, résidentiels, professionnels, etc. a engendré une diversification des parcours biographiques et une flexibilité accrue dans leur déroulement (Gherghel, 2013). Les institutions ne fixent plus les parcours dans un canevas autant rigide et immuable et autorisent désormais plus d'appropriations individuelles des étapes et des âges. L'importance accordée à l'âge biologique dans le franchissement de certains seuils a d'ailleurs grandement diminué (Lalive d'Épinay et al., 2005). Cette flexibilité des parcours amène à concevoir dorénavant le déroulement de sa vie comme un projet, qui se constitue par un travail réflexif sur son cheminement et sur son orientation souhaitée, plutôt que comme un enchaînement inéluctable d'étapes de la vie.

Des modèles de parcours biographiques, prenant la forme de « calendriers sociaux », sont néanmoins toujours véhiculés dans la société. Ces calendriers sociaux servent de référence, et les parcours individuels sont ainsi jugés en fonction du rapprochement ou de la distanciation par rapport à ce qu'ils proposent, notamment l'occurrence de certains événements, le moment où ils devraient se produire et l'enchaînement selon lequel se déroulent ces événements (*Ibid.*). Malgré l'acceptation d'une certaine flexibilité des parcours, un trop grand écart entre le parcours biographique et le calendrier social est généralement critiqué. Et même lorsque les individus ne souhaitent pas suivre ces calendriers sociaux, les parcours biographiques s'insèrent toujours dans un contexte social particulier qui structure et organise encore, dans une certaine mesure, le déroulement des vies individuelles (Gaudet et al., 2013). Les parcours biographiques s'inscrivent également dans des réseaux de relations qui s'interinfluencent; les événements se produisant dans la vie d'une personne peuvent ainsi avoir des répercussions sur l'ensemble du réseau de relations, surtout sur les relations étroites comme les relations familiales intergénérationnelles (Macmillan et Copher, 2005). Le parcours biographique de chacun apparaît ainsi comme une négociation de ses choix et de sa capacité à composer son projet de vie avec les normes sociales véhiculées et avec les contraintes qu'impose le contexte dans lequel il s'inscrit.

### ***Les transitions dans les parcours biographiques***

Les transitions, entendues comme de brèves périodes de changement qui introduisent généralement un nouveau statut ou un nouveau rôle, se voient aussi altérées par la désinstitutionnalisation, la déchronologisation et la déstandardisation des parcours. Les transitions sont davantage représentées comme des « projets » (projet de retour aux études, projet d'enfants, etc.) parce qu'elles sont moins déterminées socialement, relevant ainsi en grande partie de choix individuels s'articulant aux attentes collectives. Appréhendées comme « projets », on souhaite que les transitions soient prévues, désirées, préparées et non pas subies comme cela pouvait être le cas auparavant, l'objectif étant de tempérer le « degré d'imprévisibilité » de celles-ci (Gaudet et al., 2013).

La flexibilité, qui caractérise les parcours biographiques actuels, engendre par ailleurs une diminution du caractère de seuil de la plupart des transitions. C'est que la plupart des transitions sont désormais plus ou moins réversibles; la situation matrimoniale, l'orientation scolaire, le statut professionnel ne sont plus nécessairement définitifs (Grossetti, 2006)<sup>19</sup>. Mais certaines transitions, comme les transitions relatives au changement de position dans l'axe de filiation, conservent tout de même leur caractère de seuil, compte tenu

---

<sup>19</sup> La réversibilité concernant l'entrée dans un statut professionnel particulier et le choix d'une orientation scolaire est particulièrement vraie au Québec, contrairement à ce qu'on peut observer dans d'autres contextes sociaux comme en France (Grossetti, 2006, p.20).

du fort degré d'irréversibilité qu'elles engendent. On ne peut effectivement pas devenir parent puis revenir sur sa décision quelques mois plus tard, comme on peut le faire notamment en entrant sur le marché du travail. Les transitions familiales sont par ailleurs singulières par l'importance des répercussions qu'elles produisent sur l'ensemble du parcours biographique d'un individu ainsi que sur les parcours des autres membres de la famille (Cicchelli, 2003). Ces répercussions se traduisent sous forme de changements concrets dans l'organisation du quotidien, notamment par la modification des routines et des habitudes de vie. Par ces changements concrets, la transition a comme effet de modifier les réseaux de relations des individus, mais aussi de changer la nature des relations qui sont maintenues avant et après la transition. Alors que ses comportements quotidiens et son environnement relationnel se transforment, le regard de l'individu posé sur lui-même est également transformé; la transition apparaît alors comme une phase durant laquelle il peut formuler une nouvelle définition de lui-même en fonction de son nouveau rôle (Caradec, 2001, p.108). S'intéresser particulièrement aux transitions des parcours biographiques permet ainsi de poser un regard sur certains moments clés du déroulement de la vie et de comprendre comment, dans la transition, se transforment le quotidien, le réseau de relations, la perception à l'égard des nouveaux rôles acquis, et plus largement la solidarité familiale intergénérationnelle.

## **La naissance comme transition**

Alors que la fondation d'une nouvelle famille suivait auparavant un enchaînement déterminé de plusieurs étapes – formation du couple, mariage, cohabitation, puis naissance des enfants – elle se résume aujourd'hui à la naissance du premier enfant, toutes les transitions concernant la fondation d'un couple n'étant plus nécessairement déterminantes de la fondation éventuelle d'une famille. L'enfant « devient l'élément fondateur, celui qui "fait famille" » (Bonvalet et Lelièvre, 2011, p.241) et sa naissance constitue dès lors un moment charnière du parcours biographique.

La naissance d'un premier enfant, comme transition marquante du parcours biographique, opère non seulement un changement drastique de rôle, mais aussi une transposition des places dans l'ordre généalogique. Le changement de rôle de celui ou celle qui devient parent entraîne nécessairement un changement de rôle des autres individus se situant sur le même axe filial : « les rôles de père/mère et fils/fille sont ainsi en tout temps circonscrits par les positions respectives des uns et des autres dans le parcours de vie et chaque transition d'une étape à l'autre des uns ou des autres entraîne une reconstruction de la relation filiale » (Lalive D'Épinay, 2007). La naissance d'un premier enfant constitue donc non seulement une

transition dans le parcours biographique des nouveaux parents, mais aussi dans le parcours biographique des parents de ces derniers, désormais grands-parents<sup>20</sup>.

Cette transition, bien qu'elle soit très largement souhaitée (B. Dandurand et al., 1997), est vécue différemment par les nouveaux parents et les nouveaux grands-parents selon le moment où elle advient dans les parcours biographiques et les circonstances dans lesquelles elle s'inscrit (Lalive d'Épinay et al., 2005). Concernant la transition à la grand-parentalité plus particulièrement, Caradec (2001) et Attias-Donfut et Segalen (2007) soulignent que la période de la « jeune retraite », dans la soixantaine généralement, serait considérée par plusieurs personnes comme étant le « bon moment » pour devenir grands-parents. Sans contraintes professionnelles, la plupart des nouveaux retraités se disent prêts à s'investir dans le rôle grand-parental, et d'autant plus lorsqu'ils sont encore en très bonne santé. La juxtaposition de ces deux transitions – la retraite et la naissance d'un premier petit-enfant – est même parfois planifiée par les futurs grands-parents eux-mêmes, le départ hâtif du marché du travail permettant de se consacrer entièrement à la grand-parentalité. Mais à l'inverse, lorsque l'entrée dans la grand-parentalité est vécue à contretemps, considérée comme trop tôt ou trop tard, la transition peut être plus difficilement acceptée (Zaouche-Gaudron, 2005). La naissance d'un premier petit-enfant peut d'ailleurs sembler se produire trop tôt : « quand les parents ne sont pas préparés psychologiquement à cette nouvelle identité de grands-parents, qu'ils se trouvent trop jeunes ou que leurs amis, leurs "pairs", ne [sont] pas encore entrés dans la phase grand-parentale; les voici alors en décalage avec leur milieu, et par rapport à leur calendrier de vie » (Attias-Donfut et Segalen, 2007, p.82). À l'inverse, l'arrivée d'un premier petit-enfant semble se produire trop tard quand les futurs grands-parents considèrent qu'ils n'ont plus l'âge et la condition physique pour pouvoir accompagner les enfants dans leurs activités et leurs loisirs comme ils l'auraient souhaité. Le décalage entre le parcours envisagé et les transitions qui s'imposent réellement à l'individu affecte ainsi la façon de vivre l'entrée dans la grand-parentalité.

Dans la transition, les nouveaux parents et les nouveaux grands-parents doivent apprivoiser leur nouveau rôle et leurs nouvelles responsabilités. S'ensuit généralement une phase d'adaptation où chacun procède à une réévaluation et une réorganisation de son quotidien, de ses besoins et de ses aspirations. Ces changements occasionnent souvent une redéfinition de la composition du réseau social et de l'ampleur des sociabilités et des soutiens apportés. À plus long terme, les transitions à la parentalité et à la grand-parentalité

---

<sup>20</sup> Il est toutefois important de préciser que si la transition à la grand-parentalité est toujours engendrée par une transition à la parentalité, les deux ne vont pas toujours de pair. Lorsqu'il y a plus d'un de ses enfants qui devient parent, la transition à la grand-parentalité n'est vécue que lors de la naissance du premier petit-enfant.

peuvent même engendrer une révision des valeurs, une modification des priorités, se traduisant bien souvent par un réinvestissement dans la sphère familiale (Thevenot, 2005; Attias-Donfut et Segalen, 2007).

## **La solidarité familiale intergénérationnelle et le réinvestissement familial après la naissance**

Après le départ des enfants du foyer familial, les relations qu'entretiennent les parents avec ceux-ci ne s'inscrivent plus dans le quotidien et sont généralement marquées par une volonté d'autonomie particulièrement importante de la part des enfants (Molgat et Maunaye, c2003). Quoique les contacts soient bien souvent fréquents, leur implication dans la vie de leurs enfants devenus adultes est alors nettement diminuée et les parents se retrouvent en quelque sorte en marge de la vie de ceux-ci. Mais au moment où les enfants deviennent à leur tour parents s'effectue bien souvent une renégociation de la place accordée à chacun ainsi qu'une réévaluation des besoins et des priorités. Les relations familiales se transforment donc lors des transitions à la parentalité et à la grand-parentalité, ce qui se répercute nécessairement sur la solidarité familiale intergénérationnelle et sur l'importance accordée à la sphère familiale de manière plus générale.

La qualité des relations intergénérationnelles après la naissance de l'enfant est en grande partie déterminée par la qualité de celles-ci avant la transition, mais les nouveaux engagements familiaux de chacun peuvent entraîner une redéfinition de la relation et l'élaboration en quelque sorte d'un « nouveau contrat entre les générations » (Cicchelli, 2003, p.202). Les relations se redéfinissent selon les nouvelles places et les nouveaux rôles qu'occupent les membres de la famille. L'entrée dans la parentalité des enfants fait en quelque sorte de ceux-ci « les égaux de leurs propres parents » (Attias-Donfut et Segalen, 2007, p.84), une plus grande symétrie s'installant généralement en raison de ce nouveau rôle parental maintenant partagé. Mais un nouveau rôle familial ne vient pas se substituer au précédent, et le nouveau parent reste tout de même « l'enfant de ses propres parents » (Macmillan et Copher, 2005). Ce cumul de rôles peut créer une certaine ambivalence en ce qui concerne la place et le registre de responsabilités de chacun. Malgré l'attention des grands-parents principalement dirigée vers le nouveau-né, la plupart maintiennent un rôle parental de soutien et d'orientation auprès de leurs enfants, même lorsque ces derniers ne le réclament pas particulièrement. Certains parents refusent même ce soutien parental offert, craignant d'ouvrir la porte à l'ingérence de leurs propres parents sur leur vie familiale et de perdre leur autonomie. À l'inverse, certains parents veulent être rassurés dans leurs nouvelles fonctions et recherchent la « protection tutélaire » de leurs parents pour les aider dans cette nouvelle étape de leur vie (Attias-Donfut et Segalen, 2007). Les grands-

parents ne sont toutefois pas toujours disposés à offrir cette « protection tutélaire », redoutant de ne pas pouvoir s'épanouir complètement dans le nouveau rôle grand-parental ou craignant, eux aussi, perdre la marge d'autonomie acquise notamment lors du départ des enfants de leur foyer. La redéfinition de la relation se dessine donc par rapport au nouveau rôle de chacun, mais aussi par rapport au maintien des rôles précédents.

Même s'il y a une certaine ambivalence dans les rôles, pouvant occasionner des conflits entre parents et grands-parents, Cicchelli (2003) et Attias-Donfut et al. (2002) soulignent que la naissance d'un enfant va souvent de pair avec un apaisement des tensions et des différends<sup>21</sup> dans les relations familiales intergénérationnelles. Le fait que le rôle parental soit maintenant partagé ouvre la voie à une meilleure compréhension intergénérationnelle; les nouveaux parents sont généralement plus réceptifs à l'intégration des connaissances, des opinions et des valeurs que leur proposent leurs propres parents, et ces derniers, conscients de l'évolution des valeurs, des pratiques et des nouveaux styles de vie au fil du temps, sont moins rigides dans ce qu'ils transmettent et veulent transmettre et sont aussi plus réceptifs à ce que proposent les nouveaux parents. Le consensus, comme dimension de la solidarité, peut ainsi être renforcé après la naissance d'un premier enfant. Néanmoins, de nouvelles tensions peuvent également surgir avec l'arrivée d'un nouveau-né, surtout en ce qui concerne l'éducation des enfants. Mais si des divergences existent, on n'en fait habituellement pas une source de conflits, ce sujet étant plus souvent qu'autrement évité lors des rencontres; c'est en quelque sorte la mise en place de la « cease-fire zone », évoquée précédemment (Bengtson et Robert, 1991).

La dimension affective de la solidarité se transforme aussi dans la transition à la parentalité et à la grand-parentalité. Dans les familles où elle était déjà forte, l'affection, l'attachement et le respect mutuel semblent tout simplement se renforcer (Attias-Donfut et Segalen, 2007). Dans les familles distendues, la naissance d'un enfant apparaît comme un moment privilégié pour reconstruire le lien et pour rétablir les rapports entre les générations (Cicchelli, 2003). Que les mésententes soient réglées ou seulement tues, l'objectif est de tourner la page sur le passé et de recommencer la relation sur de nouvelles bases. Avec la naissance d'un enfant, le souci d'autonomie des nouveaux parents est généralement amoindri, ce qui facilite le rapprochement affectif avec leurs parents. Les nouveaux parents veulent d'autant plus réparer le lien qu'ils souhaitent que leurs enfants aient accès à une présence grand-parentale, présence qui semble dorénavant « nécessaire ». Les grands-parents, eux, veulent établir un lien avec leurs petits-enfants, mais doivent

---

<sup>21</sup> Attias-Donfut et Segalen (2007) indiquent quelques cas où il y a plutôt eu création de conflits, mais cela demeure généralement l'exception.

irrémédiablement renouer avec leurs propres enfants, gendres et brus ; ces derniers étant en quelque sorte des « sentinelles » contrôlant l'accès aux jeunes enfants (Olazabal et Desplanques, 2009, p.248).

Avec ces possibles démarches de réconciliation intergénérationnelle ou tout simplement avec le renforcement de la dimension affective de la solidarité, la structure du réseau relationnel des nouveaux parents et des nouveaux grands-parents se modifie et se recentre sur la famille. L'arrivée de l'enfant nécessite des adaptations de la part des parents qui doivent ajuster leur style de vie, ce qui a incidemment un impact sur la composition de leur réseau social. Si la plupart abandonnent ou réduisent les sorties et les loisirs individuels, les contacts avec les grands-parents s'intensifient. Non seulement la fréquence des rencontres en personne augmente, mais les contacts par l'entremise de moyens de communication se multiplient aussi; des appels pour faire part des progrès de l'enfant ou demander des conseils à l'envoi de photos par courriel pour montrer la croissance de l'enfant (Attias-Donfut et Segalen, 2007). En ce qui concerne les modalités de rencontres, il semble que celles-ci soient davantage informelles; on n'a plus besoin d'occasion particulière pour les justifier. Et la plupart des grands-parents sont par ailleurs plus disponibles, à la retraite ou ont réduit leurs responsabilités professionnelles, ce qui facilite les rencontres plus régulières (*Ibid.*). La sociabilité évolue donc avec la transition à la parentalité et à la grand-parentalité, surtout en ce qui concerne la fréquence des contacts qui s'accroît dans la plupart des cas.

La fréquence accrue des rencontres en personne va de pair avec une plus grande proximité géographique. Alors qu'il apparaissait nécessaire pour certains jeunes adultes de s'éloigner de leur famille d'origine quelques années plus tôt (Maunaye, 2013), il semble tout autant nécessaire de se rapprocher de celle-ci, ou de celle de son conjoint ou de sa conjointe, lors de la naissance des enfants pour faciliter notamment les rencontres avec les membres de la famille et le recours aux ressources familiales. Plusieurs grands-parents soulignent également leur volonté de s'établir à proximité de leurs enfants et de leurs petits-enfants (Attias-Donfut et Segalen, 2007). Mais la proximité géographique dont il est question ici est toute relative, en raison du potentiel de mobilité individuelle qui rend aisés les déplacements sur de plus longues distances. Certains parents et grands-parents se considèrent donc à proximité lorsqu'ils sont à environ trente minutes en voiture les uns des autres (Attias-Donfut et Segalen, 2007). Cette possibilité de déplacements permet à ceux qui ne peuvent pas déménager pour se rapprocher de leurs parents ou de leurs enfants de maintenir des contacts fréquents ou de les voir se multiplier avec la transition. Ces changements dans la structure d'opportunités et de contraintes peuvent ainsi se répercuter sur les manifestations concrètes de la solidarité. Mais que ce soit par un rapprochement ou par une augmentation des déplacements, la solidarité familiale intergénérationnelle est généralement renforcée après la naissance d'un premier enfant.

## **Le rôle grand-parental actuel**

La transition que génère l'arrivée d'un nouveau-né va de pair avec un renforcement de la solidarité, tel que mentionné précédemment. Ce réinvestissement s'incarne dans le rôle grand-parental, rôle qui, rappelons-le, se constitue dans la dynamique d'interaction des familles et se définit dans des rapports négociés qui posent certaines attentes normatives (Coenen-Huther, 2005). C'est donc à travers des relations que l'on doit tenter de le circonscrire; d'abord les fonctions investies auprès des parents, puis celles tenues auprès des enfants. Après avoir défini le rôle grand-parental dans ces rapports intergénérationnels, il conviendra de voir comment celui-ci est concilié avec les attentes de chacun, comment il peut être investi et perçu différemment d'une famille à l'autre, et d'un grand-parent à l'autre.

### ***Le rôle grand-parental auprès des nouveaux parents***

Le rôle grand-parental se manifeste d'abord par une recrudescence des pratiques de soutien envers les nouveaux parents, car l'acquisition soudaine de certaines responsabilités familiales chez ces derniers, responsabilités qu'ils doivent entre autres concilier avec leurs obligations professionnelles, les place dans une position plus vulnérable où les besoins d'aide sont plus prégnants (Kempeneers et B. Dandurand, 2009). Dans ces circonstances, les grands-parents se trouvent souvent désignés comme « ressources potentielles » pour les parents (Lalive d'Épinay, 2007, p.214), et d'autant plus lorsqu'ils sont à la retraite, les ressources de temps qu'ils possèdent en surplus pouvant être davantage « mobilisées » par les parents, relativement au principe de circulation des ressources en fonction des surplus et des déficits de chacune des générations, évoqué dans le deuxième chapitre. Ce soutien peut se traduire par une aide immédiatement après la naissance, par un support ponctuel lors d'événements particuliers, par une participation régulière ou occasionnelle dans la prise en charge des enfants ou par un soutien émotionnel et informatif.

Dans les jours ou les semaines suivant l'accouchement, les nouveaux grands-parents sont souvent sollicités pour soutenir leurs enfants dans leur adaptation à la parentalité. À partir des données de l'enquête *Biographies et solidarités familiales au Québec*, réalisée en 2004, Kempeneers et B. Dandurand (2009) constatent qu'au cours des dernières décennies, les grands-parents sont davantage présents après l'accouchement, surtout les grands-mères du côté maternel. Cette présence grand-parentale, lors des premiers jours, bien qu'elle soit assez courante, peut créer une certaine ambiguïté chez les nouveaux parents qui ont besoin de soutien, mais souhaitent aussi vivre cette transition de manière autonome.

L'aide des grands-parents est communément réclamée lors de moments charnières des parcours biographiques, tels que la naissance de l'enfant, mais également lors de situations plus préoccupantes

comme le chômage, la maladie ou les ruptures conjugales (Kempeneers et B. Dandurand, 2009). Lors de ces situations, les grands-parents offrent généralement un soutien considérable par des dons matériels et des transferts financiers (Attias-Donfut et Segalen, 2007). Le rôle grand-parental de support ne se limite toutefois pas à l'aide financière et s'étend souvent bien au-delà, faisant des grands-parents des « personnes ressources » disponibles également pour soutenir dans les tâches quotidiennes et offrir des services de toutes sortes. Ces services, que Le Borgne-Uguen (2003) appelle des « solidarités de transition », sont d'autant plus mobilisables et mobilisés quand la situation est temporaire. Plus précisément en contexte de rupture conjugale des parents, les grands-parents apparaissent comme le premier recours, surtout ceux de la lignée maternelle (B. Dandurand et Ouellette, 1992; Attias-Donfut et Segalen, 2007). Lors d'une séparation ou d'un divorce, l'aide des grands-parents peut être sollicitée à toutes les étapes, c'est-à-dire « au moment de la crise conjugale, au cours de la séparation ou par la suite, auprès du foyer devenu monoparental » (Attias-Donfut et Segalen, 2007, p.197). L'aide financière, l'hébergement, le soutien émotionnel, les services relatifs au travail domestique ou au soin des enfants que fournissent les grands-parents permettent d'amortir les contrecoups que peuvent subir les membres d'une famille en situation de séparation ou de divorce.

Mais en dehors de ces événements critiques du parcours biographique, le rôle grand-parental se manifeste surtout par une atténuation des imprévus de la vie quotidienne, essentiellement par la garde des enfants (Schneider et al., 2005). Ce soutien est davantage réclamé lorsque les enfants sont d'âge préscolaire et que les deux parents sont sur le marché du travail à temps plein. La garde des jeunes enfants, parce qu'elle prend communément la forme de « dépannages occasionnels que ne peuvent fournir les systèmes publics » (Attias-Donfut et Segalen, 2007, p.22), permet aux grands-parents d'aider leurs enfants, sans toutefois empiéter sur le rôle parental de ceux-ci. Mais si la garde des enfants est généralement ponctuelle, en cas de besoins singuliers, elle est parfois régulière et assez fréquente, surtout lorsque les besoins des parents sont particulièrement importants et que les grands-parents se trouvent disponibles et disposés à s'impliquer autant dans cette fonction du rôle grand-parental. La proximité géographique est l'une des conditions essentielles à l'établissement d'une garde plus fréquente et plus réactive aux besoins des parents. La nature des rapports entre les grands-parents et leurs enfants, gendres et brus influence également les modalités de garde des enfants; le recours aux grands-parents pour des gardes plus régulières, mais aussi de plus longue durée, va généralement de pair avec une relation intergénérationnelle caractérisée par un haut niveau d'affectivité (*Ibid.*).

Outre ces services plus concrets, le rôle grand-parental de soutien auprès des parents peut consister en une présence sécurisante et une validation de la manière dont le rôle parental est tenu. Le rôle grand-parental

peut ainsi se traduire sous forme de soutien émotionnel ou par l'octroi d'informations et de conseils. Mais si cette forme de soutien est attendue par certains parents, surtout ceux chez qui la dimension affective de la solidarité familiale est particulièrement importante, elle est toutefois moins généralisée que les autres formes de soutien aux parents évoquées précédemment, celle-ci pouvant engendrer un certain empiètement non désiré des sphères familiales de chacun et nuisant ainsi au maintien de leur autonomie.

### ***Le rôle grand-parental auprès des petits-enfants***

Le rôle grand-parental, tenant son origine de la naissance d'un petit-enfant, se définit aussi en grande partie dans la relation construite et engagée avec les petits-enfants. La grand-parentalité se révèle donc non seulement dans un soutien offert aux parents, mais aussi dans le rapport intergénérationnel avec les petits-enfants, plus précisément dans l'investissement relationnel ainsi que dans les fonctions relatives aux soins et au développement de l'enfant.

Avec les changements qui ont marqué la grand-parentalité, les relations qu'entretiennent les grands-parents avec leurs petits-enfants sont plus personnalisées et peuvent dorénavant s'inscrire dans une variété de registres. Malgré cette variation dans le type de relation intergénérationnelle engagée avec le petit-enfant, un certain niveau de présence et d'implication est généralement attendu, d'autant plus que le rôle grand-parental se définit essentiellement dans le jeu de la relation, n'étant plus autant statutaire qu'auparavant. Le rôle des grands-parents se caractérise ainsi par une disposition à être présent et à favoriser les occasions de rencontre pour construire et développer les relations personnelles avec les petits-enfants (Attias-Donfut et Segalen, 2007). Les pratiques de soutien offertes aux parents décrites précédemment, parce qu'elles impliquent nécessairement une augmentation des occasions de rencontre, favorisent ainsi l'établissement de conditions propices au développement d'un lien avec les petits-enfants. Schneider et Bouyer (2005) suggèrent d'ailleurs que c'est dans la garde des enfants que s'incarne de manière la plus complète le rôle grand-parental, la garde répondant à un besoin des parents, mais offrant aussi une occasion d'entretenir la relation intergénérationnelle avec les petits-enfants. En ce sens, la garde des enfants excède le simple « soutien instrumental » offert aux parents et répond également à un souci de construction d'une relation intergénérationnelle particulière avec les enfants (Olazabal et Desplanques, 2009, p.233). Mais au-delà des contacts engendrés par la garde, les grands-parents initient également d'autres occasions de rencontre avec leurs petits-enfants (Olazabal, 2015). La volonté de s'investir pleinement dans le rôle grand-parental va de pair avec une intention marquée de passer du temps avec les petits-enfants, surtout lorsqu'ils sont en bas âge.

Le rôle grand-parental auprès des petits-enfants se manifeste plus précisément dans le type de relation entretenue et dans la nature des activités conduites avec ceux-ci. Dégagé des fonctions d'autorité qui lui était auparavant attribuées, le rôle des grands-parents se caractérise surtout par une attitude de tendresse et d'affectivité, et par l'établissement de rapports basés sur la plaisanterie et le jeu (Olazabal et Desplanques, 2009). Ainsi, si les grands-parents jouent un certain rôle éducatif, c'est généralement implicitement et sous le mode du divertissement. Le style éducatif associé au rôle grand-parental est généralement exempt de contraintes disciplinaires et se manifeste essentiellement par l'organisation d'activités culturelles ou sportives, en misant davantage sur le caractère ludique de celles-ci (Olazabal et Desplanques, 2009). Même s'ils sont présents lors des succès scolaires, sportifs ou culturels et qu'ils partagent la fierté des parents en ces circonstances, une norme de retenue en matière d'implication dans les affaires scolaires et parascolaires serait assez répandue (Attias-Donfut et Segalen, 2007). De ce fait, même s'ils participent nécessairement à l'éducation des enfants par leur présence et par les nombreuses activités qu'ils organisent, les grands-parents se dégageraient en général de toutes fonctions « officiellement » éducatives et disciplinaires, celles-ci relevant principalement – ou sinon exclusivement – du rôle parental.

### ***La grand-parentalité négociée avec les parents***

Le rôle grand-parental se définit en grande partie dans la dynamique relationnelle de chacune des familles, surtout dans le contexte actuel où il n'est plus tout à fait sanctionné par des codes précis et immuables, et où il est plutôt négocié et concilié avec les attentes des autres membres de la famille (Coenen-Huther, 2005). De ce fait, si les grands-parents ont plus d'un enfant devenu parent, leur rôle envers chacun de ceux-ci peut grandement varier, puisque les attentes de chacun sont différentes et que l'ampleur de l'investissement dans la grand-parentalité prend généralement son origine dans le lien entretenu avec chacun des enfants (Thevenot, 2005).

Ainsi, si le rôle grand-parental est personnalisable par le grand-parent lui-même, il est aussi négocié avec les parents qui entretiennent certaines opinions et considérations à l'endroit de celui-ci. Thevenot souligne d'ailleurs que : « la manière dont chaque grand-parent occupe sa place à l'égard de ses enfants et de ces petits-enfants est entrecroisée avec les représentations grand-parentales élaborées par les parents, à partir des images parentales » (2005, p.41-42). Cette négociation du rôle grand-parental avec les parents ne concerne pas uniquement les fonctions exercées auprès de ces derniers, mais aussi celles exercées auprès des petits-enfants, surtout en ce qui concerne leur éducation. Si la plupart des parents reconnaissent un certain rôle éducatif aux grands-parents, notamment parce qu'ils développent des liens significatifs avec les

enfants, celui-ci est habituellement négocié avec les parents qui se reconnaissent d'ailleurs comme les seuls « véritables éducateurs » (Bédard, 2016). Les parents attendent des grands-parents qu'ils jouent un rôle complémentaire s'arrimant au rôle parental; ils consentent ainsi à partager l'éducation avec les grands-parents, à condition que leur implication ne s'impose pas et qu'un stock de valeurs communes sous-tend l'éducation offerte par les grands-parents (*Ibid.*).

Les parents sont donc les principaux « négociateurs » par rapport au rôle éducateur des grands-parents, mais aussi plus largement en ce qui concerne la forme et l'ampleur du rôle grand-parental. Il en serait ainsi parce que la position grand-parentale se définit par une certaine implication dans une unité familiale, tout en se situant en périphérie de cette unité familiale. Le Borgne-Uguen (2003), définit d'ailleurs la grand-parentalité comme un « second rôle », non pas parce qu'il est secondaire, mais plutôt parce qu'il se compose et se définit en rapport à un « premier rôle », celui des parents. De ce fait : « la place de grands-parents peut être différemment occupée selon la manière dont les “premiers rôles”, les parents, composent leur répertoire d’actions » (*Ibid.*, p.78). Les parents contrôlent en grande partie – et dans la mesure du possible – la présence et l’investissement des grands-parents dans leur famille, ce qui maintient un certain niveau d’autonomie vis-à-vis d’eux.

Olazabal et Desplanques (2009) précisent toutefois que les grands-parents imposent également leurs limites par rapport à l'ampleur du rôle familial auquel ils souhaitent se consacrer : « si les enfants exercent un rôle de sentinelle entre les grands-parents et les petits-enfants, les grands-parents se constituent aussi en maîtres de leur destinée en ne souhaitant pas s'engager de façon excessive au sein de la parenté afin de pouvoir se consacrer à d'autres activités dans le cadre d'une participation sociale épanouie » (p.244). S'ils consentent à être des ressources mobilisables par les parents, ils n'hésitent toutefois pas à poser certaines limites leur permettant, eux aussi, de maintenir un certain niveau d'autonomie. Olazabal et Desplanques (2009) soulignent d'ailleurs que les générations actuelles de grands-parents sont plus portées à vouloir s'épanouir dans un ensemble de domaines divers, et refusent pour la plupart de se consacrer tout entier à leur rôle grand-parental, par crainte d'être enfermés dans celui-ci.

Revendiqué de part et d'autre, le maintien de l'autonomie de chaque génération est essentiel dans l'exercice des rôles familiaux à l'époque actuelle. La grand-parentalité s'inscrit donc dans une constante tension pour maintenir la « bonne distance » (Olazabal, 2015; Olazabal et Desplanques, 2009; Attias-Donfut et Segalen, 2007); tension non seulement entre le désir de tenir le rôle de grand-parent et les limites qu'imposent les parents, mais aussi tension entre les requêtes des parents et la volonté de ne pas être confiné dans ce rôle

familial. Qu'elle soit implicite ou explicite, une négociation entre les nouveaux parents et les nouveaux grands-parents quant à l'exercice de la grand-parentalité et au respect des limites de chacun s'impose nécessairement.

### ***Des grands-mères et des grands-pères dans une diversité de situations concrètes***

Rôle négocié par les parents et les grands-parents eux-mêmes, relativement aux attentes de chacun, la grand-parentalité ne peut être circonscrite dans un modèle unique. Les « styles de grand-parentalité » (Attias-Donfut et Segalen, 2007) ainsi que l'ampleur de l'implication dans le rôle grand-parental peuvent varier, notamment entre les grands-mères et les grands-pères.

Alors que les premiers travaux sur la grand-parentalité abordaient la grand-parentalité de manière générique, souvent sans égard au sexe des participants, la littérature scientifique sur le sujet s'attarde de plus en plus aux différences entre les grands-mères et les grands-pères quant au registre d'attitudes, de comportements et de tâches effectuées par chacun. Les études qui se sont intéressées aux différences dans l'engagement grand-parental selon le genre (Attias-Donfut et Segalen, 2007; Schneider et Bouyer, 2005) soulignent que les grands-pères sont de plus en plus présents auprès de leurs petits-enfants, souvent même autant que les grands-mères, contrairement à ce qui était observé dans les générations précédentes de grands-parents. Les grands-mères seraient toutefois davantage instigatrices des contacts avec les petits-enfants, surtout lorsque ceux-ci sont en bas âge.

Si la quantité de temps passé avec les petits-enfants est similaire, il reste que les activités et les tâches particulières exercées par chacun s'inscrivent généralement dans des registres différents. Les grands-mères participeraient davantage aux tâches dites « fonctionnelles », c'est-à-dire nourrir, habiller, changer la couche, faire prendre le bain, soigner une blessure, etc., tandis que les grands-pères engageraient plutôt une relation axée principalement sur le jeu et le divertissement (Schneider et Bouyer, 2005). Les attentes à l'égard du rôle grand-paternel seraient d'ailleurs moins spécifiques et moins clairement définies que celles formulées à l'égard du rôle tenu par les grands-mères. Alors que les grands-mères s'engageraient dans une relation avec le petit-enfant qui pourrait s'apparenter à la relation parentale compte tenu du type de tâches qu'elles effectuent, les grands-pères entretiennent plutôt une relation plus ludique, comme un compagnon de jeu. Là s'arrêtent les différences entre les grands-mères et les grands-pères présentées dans la littérature. Aux plans affectif et émotionnel, les attitudes et les comportements des grands-mères et des grands-pères sont assez semblables. À ce sujet, Schneider et Bouyer constatent que :

Les grands-pères ont tendance à en faire plus comme grand-père que comme père, en particulier dans le registre affection/relation (consoler, porter, caresser, imiter) : ils montrent ainsi un changement non

seulement dans leur implication, mais également dans leur style, plus maternant. Les grands-pères se veulent plus affectueux et augmentent leur présence dans les items à tonalité relationnelle apaisante par rapport à la façon dont ils se voyaient comme père (2005, p.66).

Le rôle exercé par les grands-pères n'est ainsi pas tout à fait en continuité avec leur rôle paternel et se distancie largement du rôle, généralement peu affectif, tenu par leurs propres grands-pères. Même si la plupart sont présents et s'investissent sur les plans affectif et émotionnel auprès des petits-enfants autant que les grands-mères, Attias-Donfut et Segalen (2007) observent que ces dernières restent les principales « maîtres d'œuvre » de la solidarité familiale intergénérationnelle et tiennent un rôle grand-parental plus large et qui est plus concrètement axée sur le soutien offert aux nouveaux parents.

Brièvement abordé lorsqu'il a été question de voir comment était appréhendée la transition à la grand-parentalité, l'âge apparaît également comme une caractéristique déterminante dans la façon de tenir le rôle grand-parental. Même si on observe un recul de l'âge des incapacités et des dépendances liées à la vieillesse (Martel et Légaré, 1995), l'avancée en âge a encore une incidence sur le rôle grand-parental. La fragilisation qu'engendre le vieillissement peut se traduire par l'inaptitude à préserver son statut de « donneur » dans la famille (Lalive d'Épinay, 2007). En ce sens, le rôle grand-parental de soutien peut être plus difficile, voire impossible à tenir en raison de certaines contraintes engendrées par la vieillesse. La garde, dans laquelle s'incarne bien souvent le rôle grand-parental, et plus largement le développement d'une relation ludique et affective avec les petits-enfants, peut ainsi ne pas être réalisée avec la même ampleur par tous les grands-parents indistinctement, certaines restrictions physiques ne permettant pas aux plus âgés de répondre convenablement aux besoins et aux attentes de ceux-ci (Caradec, 2001).

L'âge des grands-parents n'est toutefois pas le seul à avoir un impact sur le rôle grand-parental. Comme ce rôle se définit notamment dans ces rapports intergénérationnels, l'âge des petits-enfants a une influence non négligeable sur la nature et l'ampleur du rôle grand-parental auprès de ceux-ci. Lorsque ces derniers sont en bas âge, les rencontres, les communications et les activités communes sont généralement fréquentes et la relation entretenue a plus de chance d'être étroite. Par la suite, lorsque les petits-enfants entrent dans la période de l'adolescence, les contacts sont d'ordinaire moins fréquents, et la relation, bien qu'encore empreinte d'affection, est souvent portée à être moins intime et démonstrative (Attias-Donfut et Segalen, 2007; Lalive d'Épinay, 2007, p.215).

En plus des caractéristiques individuelles comme le genre et l'âge, la diversité des manières dont le rôle grand-parental est investi tient en grande partie des circonstances familiales et des événements familiaux passés. Les séparations, les divorces et les recompositions familiales ont une influence certaine sur les

relations intergénérationnelles et sur le rôle grand-parental. En cas de séparation des parents, les grands-parents sont généralement plus présents, au moins pour le temps de réajustement, tel que nous l'avons vu précédemment. Mais à plus long terme, la séparation ou le divorce des parents crée surtout une différenciation de l'ampleur des fonctions grands-parentales selon la lignée concernée; les parents du parent qui n'a pas la garde de ses enfants voient généralement les liens avec leurs petits-enfants se distendre et les rencontres se faire de plus en plus rares, tandis que les liens avec les parents du parent gardien, plus souvent la mère, se maintiennent et se renforcent même en certains cas (Schneider, 2005; Silverstein et al., 2003). Lorsque les ruptures se produisent plutôt dans la génération des grands-parents, Attias-Donfut et al. (2002) observent un relâchement des relations avec les parents et les petits-enfants, autant pour les grands-mères que pour les grands-pères.

Lorsqu'il y a recomposition, soit dans la génération des parents ou des grands-parents, la multiplication du nombre de grands-parents et la multiplication possible du nombre de petits-enfants peuvent rendre plus ardu le maintien des relations intergénérationnelles (Schneider, 2005). Dans leur ouvrage, Attias-Donfut et Segalen (2007) précisent que l'affaiblissement des liens intergénérationnels avec les enfants de l'union précédente se produit surtout lorsqu'il y a formation d'une nouvelle union dans la lignée paternelle. Ainsi, lorsque le père se trouve en situation de recomposition familiale, ses propres parents en viennent à perdre graduellement contact avec leurs petits-enfants biologiques et à se voir placés dans une situation qui favorise plutôt l'investissement dans un rôle de « beau-grand-parent », c'est-à-dire que les fonctions grands-parentales sont principalement orientées vers les enfants du partenaire de son propre enfant (Schneider, 2005). Même constat lorsque c'est le grand-père qui reforme une nouvelle union; il s'éloigne généralement de ses enfants et petits-enfants biologiques, et se rapproche davantage de ceux de sa nouvelle conjointe (Attias-Donfut et Segalen, 2007). Toutefois, la possibilité de jouer pleinement son rôle grand-parental auprès des « nouveaux » petits-enfants – les beaux-petits-enfants, si on ose ce terme – diffère grandement d'une famille à l'autre, notamment par rapport à la manière dont se sont déroulés la séparation puis la remise en union avec un nouveau partenaire (Attias-Donfut et Segalen, 2007). Le rôle grand-parental, après une recomposition familiale, doit ainsi s'adapter et s'ajuster aux nouvelles configurations relationnelles en place.

Le regard réflexif que les grands-parents portent sur leur parcours biographique, qu'il y ait eu ou non des séparations et des recompositions, a également une influence sur la manière dont ils s'engagent dans leur rôle. Les grands-parents peuvent envisager que leur nouveau rôle familial soit en continuité ou en rupture avec leur rôle parental, plus précisément en ce qui concerne la nature des relations entretenues et l'ampleur de leur implication. Lorsque les souvenirs d'une implication dans le rôle parental sont positifs et que les

relations avec leurs enfants ont été somme toute agréables, il est assez commun que la grand-parentalité soit vécue sur le mode de la continuité dans le parcours biographique. L'engagement dans le rôle grand-parental, sans reproduire le rôle parental, va ainsi se traduire par une volonté d'être présent et de développer des relations intimes et significatives avec les petits-enfants. La continuité entre le rôle parental et le rôle grand-parental peut aussi s'observer chez ceux qui se sont peu investis dans un et dans l'autre. Plus fréquent chez les hommes (Attias-Donfut et Segalen, 2007), ce désengagement de la sphère familiale tout au long du parcours biographique tend toutefois à être de moins en moins commun (Bonvalet et Lelièvre, 2011).

À l'inverse, certains souhaitent plutôt que leur investissement dans leur rôle grand-parental contraste avec la manière dont ils se sont précédemment investis dans la parentalité. Principalement observé chez les hommes, un fort niveau d'engagement dans le rôle grand-parental peut témoigner d'une volonté de compenser un investissement jugé insuffisant dans le rôle parental (Caradec, 2001). Par un travail de réflexivité, l'entrée dans la grand-parentalité peut ainsi être appréhendée comme une étape permettant de rétablir un certain équilibre entre la sphère familiale et les autres sphères de la vie. La grand-parentalité peut également être une occasion « de remanier les attributions de rôles et les habitudes sexuées inscrites dans la domesticité et la vie privée » (Le Borgne-Uguen, 2003, p.82). La répartition des tâches entre grand-mère et grand-père peut donc s'inscrire en discontinuité avec celle qui prévalait alors qu'ils étaient parents.

Enfin, la manière dont le rôle grand-parental est tenu doit toujours être considérée par rapport aux autres grands-parents. Dans leur étude, Attias-Donfut et Segalen (2007) observent une prééminence de la lignée maternelle; les parents de la mère étant plus présents et davantage sollicités en cas de besoin. Les grands-parents qui résident plus près de leurs petits-enfants que l'autre couple de grands-parents sont aussi en position privilégiée. De plus, si les grands-parents de l'autre lignée comptent une descendance plus nombreuse et sont déjà sollicités par leurs enfants et petits-enfants, la « concurrence » avec l'autre lignée se voit ainsi réduite. Même constat concernant l'occupation des grands-parents; si un couple de grands-parents est à la retraite, tandis que l'autre non, le premier se trouve en position favorable pour s'investir dans la grand-parentalité comparativement au second, en raison de sa plus grande disponibilité. Tous les grands-parents ne sont ainsi pas en mesure de s'investir de la même manière et avec la même ampleur.

\*  
\* \* \*

La solidarité intergénérationnelle évolue en fonction des différentes étapes du cycle familial et de l'acquisition de nouveaux rôles des membres de la famille. La naissance d'un premier enfant et petit-enfant constitue l'une de ces étapes. Elle engendre habituellement chez les nouveaux parents et les nouveaux grands-parents des changements concrets dans l'organisation de leur quotidien, modifie les relations et génère de nouveaux besoins et de nouvelles attentes. Le moment et les circonstances dans lesquels cette transition se produit apparaissent déterminants quant à la façon dont elle est expérimentée; si elle semble se produire trop tôt ou trop tard par rapport à ce qui était envisagé et souhaité, elle est plus difficilement vécue. Après la naissance, les nouveaux parents et les nouveaux grands-parents apprivoisent leur nouveau rôle et leurs nouvelles responsabilités. S'ensuivent généralement un réinvestissement de chacun dans la sphère familiale et une augmentation des pratiques de sociabilité, de coopération et d'aide. Dans ce contexte de changement, le rôle grand-parental prend forme et se traduit essentiellement par du soutien auprès des parents et par un investissement affectif et relationnel auprès des petits-enfants. Aujourd'hui négocié au sein des rapports intergénérationnels, il n'est plus attribué dans la reproduction d'un modèle. Cette distanciation des grands-parents par rapport à la reproduction d'un modèle culturel contribue à créer une diversité de grands-parents, notamment en fonction de leur genre, de leur âge et celui des petits-enfants, d'événements familiaux passés comme des séparations et des recompositions, de leur propre interprétation du rôle et des rapports de la famille avec les autres grands-parents.

À la lumière de ces trois chapitres, il est donc possible de convenir que les relations familiales intergénérationnelles s'inscrivent dans un éventail de situations possibles, dans lesquelles les rôles de chacun ne suivent plus de modèles prédéfinis et prennent forme dans des solidarités familiales particulières. Ces solidarités familiales intergénérationnelles s'expriment différemment d'une famille à l'autre selon les engagements normatifs, les dispositions affectives, les transmissions et les consensus propres à chacune d'elles et se concrétisent de diverses façons dans des pratiques de sociabilité, de coopération et d'entraide, toujours inscrites dans une structure d'opportunités et de contraintes qui leur est singulière. Et ces solidarités familiales intergénérationnelles ne sont pas fixes et immuables ; elles se transforment au fil des transitions familiales par lesquelles s'expriment et se négocient de nouvelles attentes.

Comment peut-on ainsi étudier l'acquisition du rôle grand-parental et la manière dont il se définit dans une solidarité familiale intergénérationnelle en transformation où les attentes des parents peuvent être particulièrement structurantes de celui-ci? C'est à cette question que répond le chapitre suivant, en définissant plus précisément l'objet de la recherche et les méthodes qui ont été employées pour pouvoir l'étudier et l'analyser adéquatement.